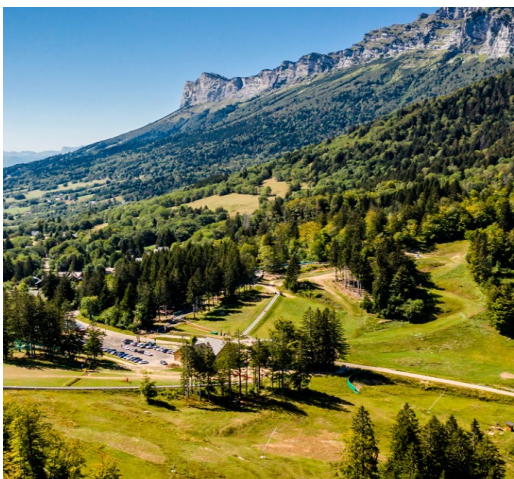
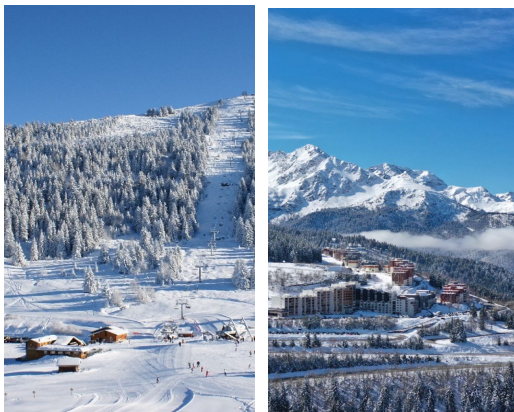




PLANS GUIDES

DES STATIONS COMMUNAUTAIRES DU GRÉSIVAUDAN

COL DE MARCIEU

FÉVRIER 2025

ARCHITECTURE DU DOCUMENT

1 **document chapeau** qui explique la démarche et les grandes orientations



1. CHAPEAU INTRODUCTIF ...P. 3
2. PLAN GUIDE DU COL DE MARCIEU.....P.24

+ 3 plans guide

(1 par station communautaire)



1 **document chapeau** qui explique la démarche et les grandes orientations



CHAPEAU INTRODUCTIF

- Introduction – p.4
- 1- LE CONTEXTE :
DES STATIONS COMMUNAUTAIRES PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE – p.7
- 2- AMBITION ET STRATEGIE
POUR DES « STATIONS EN TRANSITION » – p.12
- 3- LES ORIENTATIONS COMMUNES
À TOUTES LES STATIONS – p.17
- 4 - TRAME GÉNÉRALE DU PLAN GUIDE
PRISE EN MAIN / AIDE À LA LECTURE – p.19



LE TERRITOIRE & SES ENJEUX

Le Grésivaudan est un territoire aux particularités basées à la fois sur sa situation entre montagnes et vallée, carrefour entre massifs (Chartreuse et Belledonne), à la croisée de deux aires urbaines majeures, et sur sa forte attractivité, qui en fait **un territoire à vivre tout autant qu'il bénéficie d'une fréquentation touristique importante**. Fréquentation tirée à la fois par le séjour et l'excursionnisme, le Grésivaudan étant **support de 6 stations de montagne** (Chamrousse, Les 7 Laux, Barioz, Le Collet, Saint-Hilaire, Col de Marcieu) génératrices de retombées économiques fortes. La richesse et la variété de l'offre de loisirs de pleine nature, complétées par une offre d'activité de thermalisme (Uriage-les-Bains et Allevard-les-Bains) est liée à son patrimoine architectural et culturel (Funiculaire de Saint-Hilaire, Fort Barraux, Château du Touvet) en font un territoire pleinement tourné vers une **offre toute saison, riche et diversifiée**.

Le **tourisme**, brique essentielle de l'attractivité et du dynamisme économique du Grésivaudan, est cependant un des premiers secteurs impactés **par les bouleversements sociétaux** observés ces dernières années :

- **Les changements en matière de modes de vie et de pratique de loisirs** : accélération de l'attrait des activités de plein air après la période "Covid" et accroissement de la fréquentation des espaces naturels et de loisirs, mise en tension entre la fragilité des milieux et l'arrivée de pratiquants insuffisamment acculturés à la montagne, ses vulnérabilités et ses dangers, etc.
- **Les changements environnementaux et climatiques** : entraînant de forts enjeux de sobriété, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, dans un contexte

avéré où le réchauffement climatique impacte déjà l'activité des stations de montagne (diminution du manteau neigeux, aggravation de certains phénomènes climatiques,...), les incitant à renforcer leurs actions de diversification des activités de loisirs vers une offre multi-saisons et de refonte de leur gestion.

En réponse à ces changements et pour mieux prendre en main le destin des stations, la communauté de communes porte **une véritable stratégie de transition des trois stations communautaires** depuis 2017 : Les 7 Laux, Le Collet et Le Col de Marcieu. Stratégie qui englobe, dans une démarche innovante, l'ensemble des composantes de ces pôles d'altitude (accessibilité, mobilités internes, hébergement touristique, urbanisme et services publics, domaines skiables, offre d'activités multi-saisons, préservation de la biodiversité et conciliation des usages...) et qui dote Le Grésivaudan **d'une vision intégrée et sur le long terme du devenir des 3 stations**.

105 400 habitants
38 000 emplois
6 stations de
montagne dont
3 communautaires



POURQUOI UN PLAN GUIDE ?

L'idée d'un **"Plan Guide"** qui mette en lumière enjeux, actions, mesures d'évitement et temporalités en une seule et même lecture est ainsi née du besoin de **valoriser en un seul document l'ensemble des travaux menés depuis plusieurs années** et la manière dont ils produisent une vision prospective et phasée des interventions à mener.

Le "Plan Guide" permet ainsi de regrouper ambitions et actions travaillées sur diverses thématiques clarifiant **le cadre fixé pour la mise en œuvre des projets d'avenir des stations communautaires.**

Il permet aussi de **flécher les études à mener** pour avancer sur certaines thématiques insuffisamment maîtrisées sur le court terme et de guider les choix pour **prioriser les investissements** et actions à mener.





LA CONSTITUTION DU PLAN GUIDE

Le Plan Guide est pensé comme un document assembleur qui vient synthétiser l'ensemble des travaux et stratégies travaillés techniquement avec les élus ces dernières années : souhaité **souple et évolutif** (ré-actualisable en fonction de l'avancement du plan d'actions), il permet de partager entre acteurs engagés, mais aussi avec l'ensemble des parties prenantes, les actions et leur place **dans un cadre d'intervention à court, moyen et long terme**. Il a ainsi vocation tant à être un **outil d'aide à la décision** pour les élus et un appui pour les arbitrages financiers, qu'un **outil de mise en dialogue avec les acteurs**.

La structuration des actions et des coûts à porter en miroir a déjà amené les élus à des arbitrages forts, comme la réorientation de projets ou la requalification d'hébergements plutôt que la construction neuve, des choix autour de la rationalisation des parcs de remontées mécaniques ou sur les plans d'investissements concernant leur renouvellement, etc.

La lisibilité par tranches temporelles dans les Plans Guides doit ainsi continuer d'appuyer ces prises de décisions stratégiques. *Pendant l'assemblage même des Plans Guides, un certain nombre d'actions ont avancé et sont passées au stade de la réalisation, ces dernières restent mentionnées dans les Plans Guides pour information.*

> LES ÉTAPES DE TRAVAIL:

- Récupération et assemblage des données et études déjà produites
- Proposition d'une architecture du document et de cartographies
- Rédaction de manière itérative avec les élus
- Mise à jour des plans guides en continu

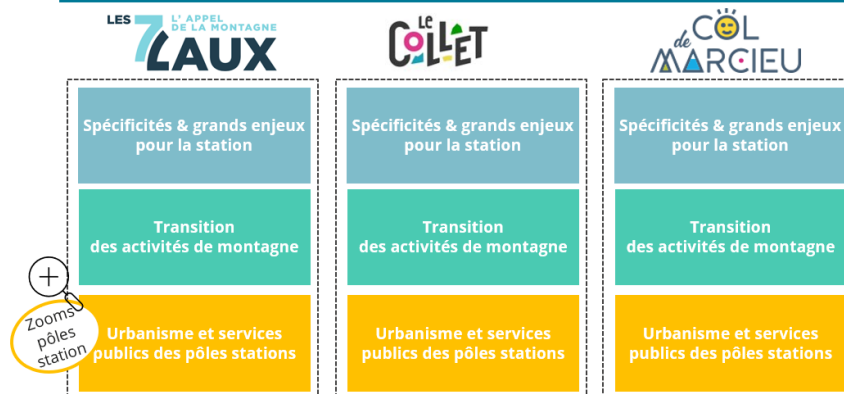
STRUCTURE DU PLAN GUIDE

Un « chapeau » commun à toutes les stations, rappelant le contexte et l'ambition, la méthode et les orientations pour réaliser la transition des 3 stations communautaires et introduisant la déclinaison spécifique des actions dans les plans guide par station.

Un plan guide spécifique à chacune des stations :

- Chacun des plans guides suit la même trame pour préciser tant la convergence des actions vers une ambition, que les particularités de chacun des pôles stations, qui viennent justifier une intervention, voire une temporalité variable des actions sur le court/moyen/long terme ;
- Ils comportent, étant donné la multipolarité des territoires-stations, des « zooms » sur les différents pôles qui les composent, pour mettre en lumière à une échelle adéquate les enjeux d'intervention.

CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit



TROIS STATIONS COMPLÉMENTAIRES, DEUX MASSIFS, UN TERRITOIRE

La communauté de Communes Le Grésivaudan compte 3 stations communautaires au profil complémentaire, situées en partie Nord du territoire, à la fois sur le massif de Belledonne et sur le massif de Chartreuse au nord :



Les 7 Laux (1350-2400m, 120 km de pistes), plus grand domaine skiable de la chaîne de Belledonne sur les communes de Theys, des Adrets, Laval-en-Belledonne et du Haut-Bréda.

Clientèle cible prioritaire : sportifs nature, jeunes amateurs de sensations, familles, amateurs de grands espaces et freeride...



Le Collet (1400-2100m, 35km de pistes), station familiale implantée sur d'anciens alpages sur les communes d'Allevard et de La Chapelle-du-Bard et offrant une vue à 360° du Mont-Blanc au Mont Aiguille.

Clientèle cible prioritaire : groupes d'enfants, familles...



Le Col de Marcieu (1000-1400m – 18ha), petite station familiale à la journée sur les pentes de Chartreuse sur la commune du Plateau des Petites Roches.

Clientèle cible prioritaire : familles

Historique de la démarche d'organisation des stations communautaires

2017 : communautarisation de la station des 7 Laux, du Col Marcieu et du Collet. **Création d'un EPIC pour gérer les stations du Collet et une partie des 7 Laux.**

2019 : recrutement d'un groupement de bureaux d'études pour réfléchir à l'avenir et aux enjeux de transition de ces stations. Travail en parallèle sur la gouvernance.

2021 :

- **Création du Comité Stations** (instance politique instaurée par délibération du Grésivaudan), avec 7 conseillers communautaires (1 / commune support de station). Le Comité Stations n'a pas de pouvoir de décision mais est **l'instance officielle de suivi et pilotage politique**, faisant des propositions notamment en termes de transition et travaillant sur les modèles d'évolution des 3 pôles communautaires.
- **Refonte de la gouvernance sur la base des 3 piliers actuels** : une autorité organisatrice (Le Grésivaudan), un exploitant unique pour les 3 stations, un OT communautaire.

2022 : dissolution de l'EPIC et lancement d'un appel à concurrence pour une nouvelle DSP pour Le Collet (attribution à la SEM des 7 Laux devenue Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan).

Le Grésivaudan reprend en charge le volet de la gestion immobilière en station (équipements publics, villages vacances, appartements...). Il confie à la SEMLG les missions liées aux services publics : gestion des voiries, déneigement et accessibilité, halte-garderie...

Fin 2023 : lancement d'un travail assemblé et décision d'établir le Plan Guide.

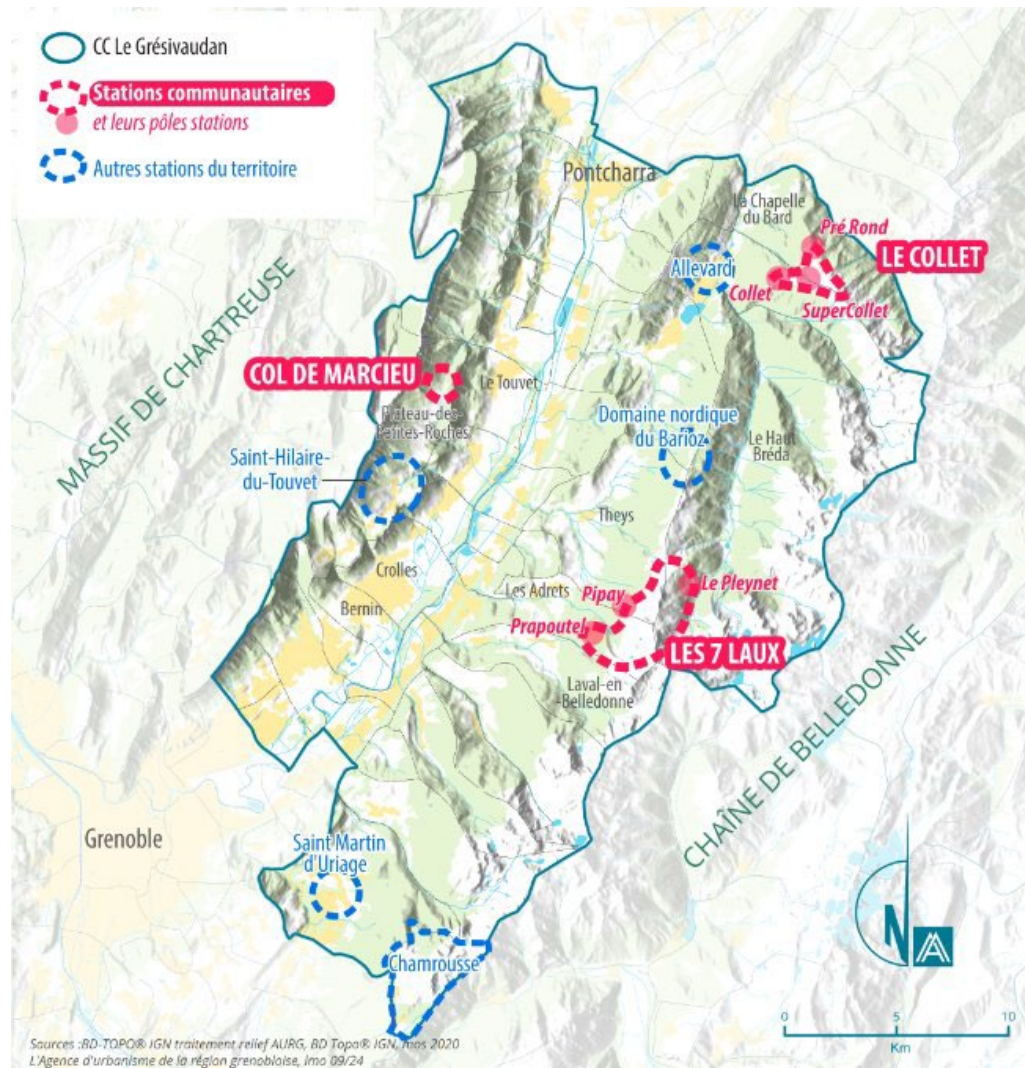
COMPLÉMENTARITÉ ET MUTUALISATION DÉJÀ EN ACTION

Ces stations s'insèrent dans les écosystèmes naturels des massifs de Belledonne et de Chartreuse. Elles sont aussi, par leur proximité aux bassins de populations et d'emplois, **partie intégrante du tissu économique et social** du Grésivaudan.

La mise en relation des 3 stations dans **un projet global et intégré de développement au prisme des transitions** prend tout son sens au regard de leurs profils, articulés en **complémentarité** pour répondre à un vrai « parcours » d'usage et d'apprentissage de la clientèle. L'offre ski dans les parcours d'apprentissage notamment, permet d'illustrer cette notion de complémentarité, avec une première approche neige au Col de Marcieu, l'offre du Collet pour les premières descentes sur un domaine accessible, et Les 7 Laux pour une pratique plus confirmée.

Évolution des équipements et offre d'activités plein air se positionnent sur le même triptyque : **une réelle stratégie de cohabitation entre les usages en station, et plus largement en montagne.**

La question des usages pour les équipements, du renvoi des publics entre les sites en cas de saturation ou manque de neige, sont **autant d'innovations** dans la manière de concevoir **la complémentarité** et un **principe de mutualisation d'offre et de services entre les stations** à l'échelle du nord Grésivaudan.



UN SCHEMA DE GOUVERNANCE EN EVOLUTION

La gouvernance de ces stations ne relève plus du simple échelon communal depuis 2017, année de la communautarisation des 7 Laux, du Col de Marcieu et du Collet. Un **exploitant unique**, la Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan, gère le fonctionnement des 3 stations depuis l'hiver 2022-2023. Cet exploitant est également appuyé par un **office du tourisme communautaire**.

Cette communautarisation est une force pour penser le devenir des stations sur le long terme. Elle a ouvert la voie à un travail partenarial dès 2019 **pour « engager la transition à l'horizon 2050 »**. Une nouvelle **gouvernance élargie** a vu le jour (création d'un Comité Stations), qui a permis une première structuration d'actions (actions de réhabilitation ou intervention d'urgence, lancement d'un observatoire environnemental, des études Climsnow, etc.) et une candidature au Plan Avenir Montagne pour se faire accompagner et bénéficier de financements pour certains axes d'intervention. La gouvernance établie permet

aussi de tenir des instances d'échanges plus régulières et de faire dialoguer les communes concernées. L'observatoire environnemental en cours de déploiement se veut également une scène d'échange entre les partenaires sur le devenir des stations, l'Etat en premier lieu.

La communautarisation permet des opportunités de **mutualisation** entre les 3 stations et **facilite l'expérimentation et le retour d'expériences** : ainsi le Col de Marcieu est aujourd'hui plus avancé dans sa démarche de transition du fait de son altitude moins élevée et de sa taille. Même si ce site n'a pas l'envergure des deux autres stations, il peut être une source d'inspiration pour ces dernières.

L'année 2025 marque à nouveau une nouvelle étape dans l'évolution du mode de gestion des stations de montagne et plus largement des sites touristiques et de montagne, puisque Le Grésivaudan s'est fixé comme objectif la création d'une Société Publique Locale (SPL) pour assurer la gestion des stations dès la fin de l'année 2025.



UNE RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DES STATIONS, INTÉGRÉE À L'ENSEMBLE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Parce qu'elles sont parties intégrantes du territoire, notamment en tant que brique du modèle économique territorial, les stations **ne peuvent pas être pensées à part et en dehors des autres politiques publiques** de l'EPCI. Les réflexions sur le devenir court, moyen et long terme de ces stations se sont donc progressivement intégrées aux autres démarches portées par Le Grésivaudan, et s'établissent en dialogue avec les politiques communautaires.

Il s'agit bien ici d'envisager les stations comme des **secteurs où les politiques publiques vont se déclinier**, au-delà du « simple » volet touristique, en intégrant les projets stations dans le développement économique global du territoire autant que dans les enjeux de mobilité, préservation de l'environnement, etc. La mise en dialogue des politiques permet aussi de **doter les services d'une ingénierie interne et de compétences plus transversales**, qui viendront apporter une expertise moins compartimentée, en lien avec la mise en œuvre des actions des différents plans portés par Le Grésivaudan : maintien et diversification d'activités économiques à moyen-long terme pour des pôles montagnards, mise en œuvre des observatoires environnementaux, ou réhabilitation et expertise bâtiminaire, mise en œuvre des actions habitat et conditions d'habitabilité.

Le Projet de territoire du Grésivaudan : voté en 2024 dans une version renouvelée du projet établi en 2018, intégrant particulièrement le sujet des **transitions**, il positionne les 3 stations dans la stratégie globale de déploiement des politiques communautaires. Il réaffirme combien l'activité économique, pilier du dynamisme du Grésivaudan, se doit d'intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique, notamment au regard des conséquences pour les territoires de montagne et les activités qui y sont liées. **Préservation des milieux**, vigilance quant aux différents usages des **ressources** pour anticiper les mises en tensions, le projet de territoire engage les communes et les politiques sectorielles dans la prise de conscience d'un regard à long terme sur le devenir du territoire. Il rappelle et renouvelle la vigilance à cette nécessaire articulation entre les politiques publiques menées, qui peut s'appuyer sur les outils dont se dote progressivement Le Grésivaudan pour mettre en cohérence ses actions.

Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET encore en élaboration et qui va aboutir courant 2025, est l'outil le plus **transversal** pour cette mise en cohérence des actions au prisme de la transition. Le dialogue projet stations / PCAET est renforcé par les sujets que doit porter le PCAET, notamment autour de **la réduction des émissions de GES**, tant autour des enjeux de réhabilitation du bâti (état énergétique dégradé des **bâts touristiques** construits entre 1970 et 1990) que de régulation des **flux motorisés** liés à la fréquentation touristique et excursionniste pour les pôles montagne.

AMBITIONS

- 1 • AFFIRMER** une politique montagne communautaire, porteuse de transversalité thématique et partenariale, au service des communes de montagne.
- 2 • ENGAGER** les stations communautaires dans une stratégie d'évolution et d'adaptation par une approche globale de leur gouvernance et leur fonctionnement (mobilité, services publics, hébergement touristique et urbanisme, domaine skiable, offres d'activités, environnement et biodiversité...).
- 3 • STRUCTURER** le soutien et l'accompagnement des territoires de montagne partenaires (Chartreuse et Belledonne).



Le Programme Local de l'Habitat – PLH : le document stratégique déclinant le volet Habitat du Projet de territoire du Grésivaudan, a été approuvé fin 2024. Résultat d'une démarche volontaire de la part du Grésivaudan, le PLH porte notamment, au-delà de la programmation de logements, un volet sur les besoins **en logement des saisonniers** (montrant la nécessité d'affiner la connaissance des saisonniers et de leurs besoins pour trouver des solutions adéquates, pouvant passer par des nouvelles formes d'habitat, le réinvestissement de logements ou des solutions innovantes en termes d'habitat temporaire). Il porte les actions en faveur de la **réhabilitation** des bâtiments dégradés ou passoires thermiques, prenant tout son poids dans la nécessaire animation et intervention sur ces sujets autour de **l'immobilier touristique et de loisirs** pour les stations communautaires. Les actions croisées du PLH, du PCAET et des plans guides favoriseront la mise à disposition d'ingénierie et la recherche de moyens pour impulser cette réhabilitation.



La stratégie tourisme (dont stratégie Camp de Base) : les élus de la communauté de communes Le Grésivaudan ont adopté un schéma stratégique du tourisme et des loisirs pour la période 2024-2028. Afin de s'adapter aux changements sociétaux et environnementaux des territoires de moyenne montagne, la stratégie s'appuie sur deux piliers : favoriser l'accessibilité des publics touristiques (curistes, familles, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite), et décliner les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour encourager un tourisme pérenne. Le plan d'actions se décline ainsi en 4 grands axes : 1) Valoriser une identité de territoire pour se singulariser, 2) Investir des filières structurantes pour le territoire en phase avec les tendances du marché, 3) Engager la transformation du modèle économique pour conforter un tourisme responsable, 4) S'organiser pour rendre le territoire performant.

En parallèle, une « feuille de route » Attractivité du territoire est déployée afin d'affirmer l'identité du territoire et renforcer sa notoriété. Le territoire reste fort de deux constats guidant ses actions : le besoin **d'accompagner la transition des activités hivernales** dans un contexte d'évolution du climat, et le besoin **de structurer l'accueil et la pédagogie** autour des usages dans les pratiques touristiques, notamment avec une montée en puissance nette des activités de pleine nature sur son territoire.



La stratégie pastorale : Le Grésivaudan mène une stratégie d'intervention en alpage, articulée tant avec sa politique de **confortement de ses capacités de production agricole et alimentaire** qu'avec la stratégie d'évolution des stations. Par des actions concrètes et ciblées sur les domaines skiables, l'intercommunalité souhaite **limiter les mises en tensions** entre pratiques touristiques, ressources et pastoralisme. La mise en œuvre de cette politique de reconquête agricole et de maintien des espaces ouverts sur les alpages se traduit notamment par des actions du type réouverture de milieux au titre de mesures compensatoires, création de logements pour les bergers, mise en place d'impluvium pour les troupeaux au collet, etc.



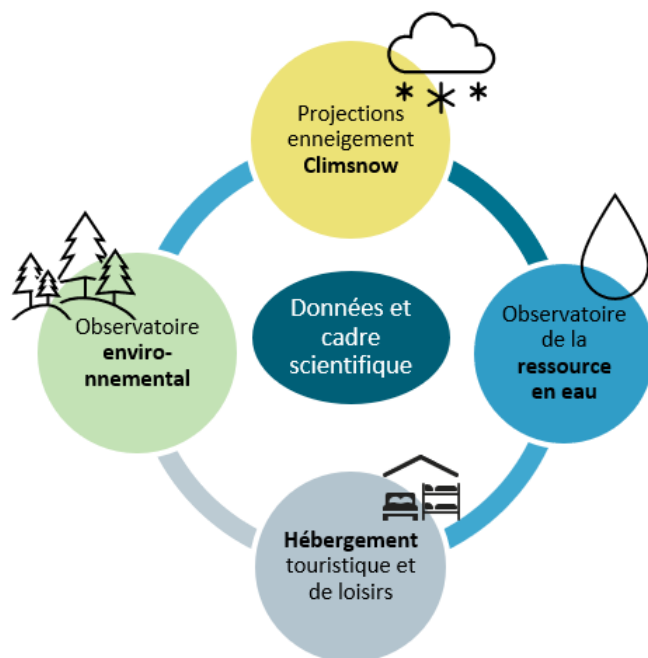
Stratégies biodiversité, environnement et compensations :

la communauté de communes établit une feuille de route « biodiversité » qui guidera les actions en matière de continuités écologiques, préservation des ENS, etc.. Elle a surtout l'ambition d'améliorer sa **connaissance** et sa **capacité d'observation** territoriale en matière environnementale, structurant ses services et ses actions en ce sens. Elle souhaite développer une ingénierie et des solutions pour mieux se saisir des démarches « Eviter-Réduire-Compenser ». **L'observatoire environnemental** des stations étant une des outils pilotes parmi ces ambitions.



DES DONNÉES ET UN CADRE SCIENTIFIQUE EN PORTE D'ENTRÉE

Il s'agit de « réfléchir dans le bon sens » : les données environnementales et projections climatiques posent **un premier cadrage sur ce qu'il sera possible ou non d'envisager** sur le territoire. Elles sont donc des **entrants** pour penser le devenir des stations. A cette fin, la communauté de communes Le Grésivaudan dispose sur les stations du Collet et des 7 Laux* de plusieurs dispositifs :



> Démarche Climsnow sur la prospective de l'enneigement des stations

Développée par un consortium comprenant Météo-France, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et ABEST (bureau d'étude spécialisé dans les projets d'aménagement touristique en montagne), la méthodologie Climsnow permet de :

- quantifier les effets du changement climatique sur les **évolutions attendues des principales variables nivo-météorologiques** et sur la fiabilité de l'enneigement,
- comparer les **conditions d'exploitation à l'horizon 2050**, avec une prise en compte directe de la topographie et des techniques de gestion de la neige (damage, neige de culture),
- définir des éléments concrets permettant de **guider l'EPCI et l'exploitant dans leurs choix d'investissement et leurs stratégies de diversification des activités touristiques**.

Attention, cette méthode ne prend pas en compte les enjeux de ressource en eau (notamment pour la neige de culture), les données sont donc à croiser avec celles de l'observatoire de l'eau (voir ci-après)

> Les cartes Climsnow sont intégrées aux Plans Guide par Stations

**Pas de données Climsnow demandées sur le Col de Marcieu, sa situation en basse altitude ne faisant pas de doute quant à sa vulnérabilité sur le plan des conditions d'enneigement dans les années à venir. Déjà engagé dans une démarche de transition, qui se complète avec les actions fléchées dans le présent Plan guide, il est le pôle le moins tourné vers un maintien des activités neige à moyen et long terme.*

> Observatoire environnemental

Au-delà de la connaissance du patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore), il s'agit d'un **outil de connaissance et d'expertise, de veille et d'aide à la décision permettant d'arbitrer les actions à réaliser selon leurs impacts**, de suivre les mesures définies par les arrêtés réglementaires fixés par les services de l'Etat et d'évaluer les impacts des projets sur le long terme. Il sert également de support à la structuration d'un réseau de partenaires locaux et d'institutions. Il regroupe 4 composantes :

- **Un support technique** via un outil cartographique (Système d'Information Géographique)
- **Des bases de données** : inventaires de terrain régulièrement alimentés et mises à jour
- **Un cadre de suivi** : des indicateurs à suivre et à faire évoluer
- **Une gouvernance** : des instances de suivi, de partage et de communication (réseau des partenaires contributeurs).

L'observatoire environnemental est actuellement dans une phase d'acquisition de la connaissance sur 2 à 5 ans (inventaires complémentaires et mise à jour : flore patrimoniale, faune, paysage, ressource en eau, bilan carbone, conduite pastorale).

>> *Les données environnementales figurent sur les cartes des Plans Guides par stations*

> Connaissance affinée sur l'état et la caractérisation des parcs d'hébergements

Via des travaux exploratoires engagés depuis plusieurs années avec l'INRAE, Isère Attractivité et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Le Grésivaudan bénéficie d'une connaissance fine et

cartographiée de son parc d'hébergement touristique sur les pôles stations (Les 7 Laux et Le Collet -Allevard). Le recensement établi via la base Hebto de l'Agence a permis de déployer une analyse de l'hébergement touristique sur plusieurs volets :

- **Connaissance de l'âge du bâti et du fonctionnement des copropriétés touristiques** (nombre de locaux et de propriétaires)
- **Caractérisation et qualification du parc** (locaux en copropriétés touristiques, en centre de vacances, nombre de résidences secondaires...)
- **Analyse détaillée sur certaines copropriétés** (détail des locaux par copros, analyse des propriétaires, données sur les transactions...) afin de servir d'aide à la décision dans le déploiement notamment d'un **plan de rénovation ou d'animation** auprès des copropriétés pour des actions de rénovation et de remise en valeur des hébergements touristiques....

>> *Les cartes de synthèse des connaissances sont en annexes du Chapeau.*

> Un travail partenarial : la constitution d'un Observatoire de l'Eau

Il s'agit d'une plateforme qui a pour but de fournir des données objectives et transparentes sur l'eau (d'un point de vue général : petit et grand cycle, milieux, météo...). Les objectifs poursuivis sont de diffuser la connaissance, d'établir un terrain d'échange entre usagers, de contribuer à la pertinence et l'efficacité des débats et permettre un pilotage global et une aide à la décision. Ce travail se fait en partenariat avec l'association Aura EE et sa plateforme Terristory.

UNE DOUBLE TRANSITION À MENER : DE LA PRÉDOMINANCE DE LA NEIGE VERS DES PÔLES MULTI-ACTIVITÉS, UNE FRÉQUENTATION MIEUX REPARTIE ET LA CONSOLIDATION DE VRAIS PÔLES ÉCONOMIQUES EN MONTAGNE

L'ambition portée dans ce plan guide est celle de permettre aux stations de trouver un modèle économique soutenable qui dépasse la simple entrée touristique hivernale pour réussir la double transition :

- **Climatique et environnementale** : les stations doivent s'adapter aux changements climatiques et réorienter en conséquence leurs activités, notamment hivernales, tout en préservant les ressources (notamment la ressource en eau) et les milieux naturels.
- **Socio-économique** : les stations soutiennent, directement ou indirectement, un nombre conséquent d'emplois sur le territoire, qu'il s'agira de faire évoluer en fonction des pratiques, et notamment la réduction progressive du ski l'hiver. Si la diversification à l'année des activités au sein des stations est une piste de solution, elle reste à construire avec l'organisation des milieux socio-professionnels : **il n'est aujourd'hui ni envisageable, ni souhaitable d'atteindre le même niveau de services à l'année** que celui, très intense, déployé en hiver. Il s'agit de trouver un équilibre économique mieux réparti sur l'année et de s'engager sur une transition économique plus large, moins dépendante du tourisme. De nouvelles façons de faire seront à imaginer.

En conséquence se dessinent des besoins en matière de restructuration urbaine et fonctionnelles des stations : après une phase de prise en main sur un rythme contraint par le réinvestissement de certains bâtis (parfois fortement dégradés, avec une nécessité de mise aux normes pour ceux accueillant du public), le plan d'actions permet d'avoir une vision plus long terme. Il s'agit avec la réflexion globale engagée de sortir du « coup par coup » dans les interventions et de savoir à moyen terme sur quoi investir pour diversifier l'offre et notamment l'économie hors neige. Le tout pour aider les élus à visualiser la cohérence des activités.

La transition à long terme est encore un sujet en amorce, et les Plans guides s'étofferont au cours du temps sur ce volet.

Pour réussir ces transitions, Le Grésivaudan peut s'appuyer sur les atouts de ces stations communautaires, notamment :

- **Leur proximité au bassin de population et d'emplois** et la qualité des infrastructures de transports qui permet de penser à l'avenir, les stations comme des pôles économiques et de vie multi-filières.
- **Leur insertion dans les milieux naturels** : au-delà d'être des domaines skiables, ce sont avant tout des espaces de reconnexion à la nature, à partir desquels il est possible d'inventer un nouveau modèle économique.
- **Leur atout indéniable comme espaces-refuges ponctuels** avec le réchauffement climatique et les conditions difficiles pour les habitants des agglomérations voisines en période estivale. La fréquentation en période caniculaire avec une augmentation des bivouacs-fraîcheur en altitude fait déjà pencher les stations et leur environnement immédiat dans **ce « tourisme de fraîcheur »**, avec l'enjeu de canaliser la fréquentation et les impacts des bivouacs sur les milieux.
- **Leur rôle à jouer dans l'éducation à la montagne**, dans un contexte sociétal où la pratique de la montagne ne s'apprend plus nécessairement par les séjours jeunes et où les codes de la pratique sécuritaire de la montagne toute saison sont mal partagés. Les stations peuvent aussi être pensées comme des **lieux pédagogiques** d'éducation à la montagne (canaliser les entrées sur les milieux naturels, apporter des messages de sensibilisation sur les comportements à avoir et les milieux dans lesquels on évolue, etc.).

L'ÉTAT D'ESPRIT/LA STRATÉGIE À COURT-MOYEN-LONG TERME : RÉHABILITATION, RÉVERSIBILITÉ ET EXPÉRIMENTATION

Réhabiliter dans l'enveloppe existante

Une fois intégrées les projections climatiques et la connaissance du milieu naturel, la stratégie de transition des stations **doit avant tout être portée par l'existant**. Aujourd'hui, un certain nombre de bâtiments et d'équipements ne fonctionnent plus ou mal dans ces stations. Il s'agit donc de maintenir les fonctionnalités, et d'abord de traiter les **dysfonctionnements** (urgences liées à la sécurisation des équipements accueillant du public) avant de les faire contribuer à l'ambition de transition de ces stations.

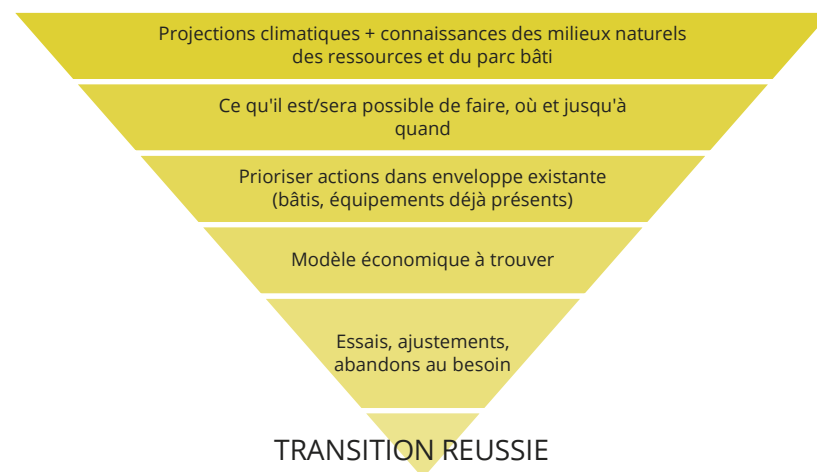
Le parti pris et choix politique est **de faire à périmètre constant** en questionnant l'état de l'existant et l'adaptation aux besoins actuels et futurs. Un travail en 2 temps est prévu :

- **Etablir un état des lieux de l'existant et identifier les travaux d'urgence** pour la mise aux normes : les urgences ont jusque-là supplanté la vision stratégique, les moyens sont mis en priorité sur la mise en sécurité ;
- Une fois le maintien des usages actuels assuré, **évaluer jusqu'où il s'agira d'aller dans la réhabilitation des bâtis / équipements et comment poser les enjeux de réhabilitation demain** (services publics manquants, usages émergents avec nouvelles mobilités, évaluer les bâtis peut-être à déconstruire, etc.), en restant en renouvellement. Au-delà de la volonté de sobriété des interventions, les contraintes topographiques et environnementales importantes de ces sites **imposent de toute façon de travailler dans l'enveloppe existante, sans s'interdire des projets d'équipements plus performants**.

Expérimenter, en s'assurant une certaine réversibilité

Les stations communautaires ont avant tout été pensées et construites autour de leur domaine skiable et pour une occupation ponctuelle et saisonnière. Demain, elles pourraient prendre une autre dimension : destination de tourisme de fraîcheur, pôle d'habitat à l'écart des pics de chaleur de la vallée, etc. Pour explorer ces potentiels, il est à la fois nécessaire :

- **d'expérimenter** : de l'incitation à l'accès à la propriété pour les jeunes ménages sur les balcons de Belledonne. Engager des tests d'activités économiques alternatives au tourisme (start up, tiers lieux, etc.) pour renforcer la dimension économique des pôles et offrir des emplois à l'année sur site.
- **de s'assurer de la réversibilité** des actions menées pour permettre une certaine agilité dans l'adaptation des stations, en fonction des besoins émergents ou du rythme de diminution/maintien de l'enneigement à moyen long terme .



UNE AMBITION QUI SE DÉCLINE DANS LE TEMPS

Pour atteindre cette ambition, il est proposé dans les Plans guides, en lien avec les réflexions menées par les élus et le plan de financement qui peut raisonnablement être adossé à la stratégie, une temporalité en 3 volets, le niveau de précision des actions étant de fait décroissant :

- **Le très court terme - d'ici 2026** : les actions déjà engagées, notamment planifiées dans les plans pluriannuels d'investissements, dont on doit s'assurer qu'elles n'entrent pas en contradiction avec la vision long terme du territoire mais participent pleinement à celle-ci
- **Le moyen terme - 2026-2035** : les actions à engager d'ici 2032, et qui devront notamment permettre de s'adapter aux conditions anticipées par les études Climsnow en 2035
- **Le long terme - après 2032** : les intentions, se donner un cadrage général suffisamment souple pour parer aux incertitudes qui entourent cet horizon temporal.

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Actions

Intentions

+ Une étape à travailler en 2025 : l'articulation avec la compétence Planification / Documents d'urbanisme des communes

Les communes support, via les 7 conseillers communautaires impliqués dans les échanges du comité stations, sont étroitement associées à la démarche de réflexion sur le devenir des stations. Le Plan guide est ainsi porté par Le Grésivaudan, qui est connecté aux communes supports pour **la bonne articulation avec leurs domaines de compétences** (gestions sylvicole, documents d'urbanisme...). Le Plan guide pourrait envisager **de flécher des "préconisations" pour la finalisation réglementaire des réflexions au niveau communal.**

A noter qu'en matière de couverture par des documents d'urbanismes, l'ensemble des communes-supports des 7 Laux sont en **RNU** (projet de PLU pour certaines) et Allevard dispose d'un PLU qui date de 2006. Il s'agira pour la bonne mise en œuvre des éléments des Plans guide, de **se projeter pour anticiper la traduction dans les documents de planification**, et l'éventuelle inscription de projets d'Unités touristiques nouvelles (UTN) le cas échéant.





La structuration du Plan Guide et du plan d'actions est concentrée avant tout autour des compétences du Grésivaudan. Aussi, tant dans les orientations générales ci-après que dans les orientations des Plans guides, les parties les plus étoffées sont celles relatives où le territoire « à la main » pour agir. Dans une moindre mesure, des enjeux de mobilité peuvent être abordés mais restent dépendants du dialogue et d'une mise en œuvre opérationnelle liée à d'autres structures et acteurs.

Les orientations s'organisent en deux principales entrées introduites ci-dessous : **les Activités** (toute saison, et leurs enjeux de transition) et le volet **Urbanisme et services publics** (les zooms sur la structuration fonctionnelle et urbaine de chacun des pôles stations). Déclinées ici pour les enjeux, ces orientations sont ensuite détaillées par stations dans les Plans guides.

**Transition
des activités de
montagne**

Adapter, diversifier et mieux répartir à l'année les activités en cohérence avec les enjeux climatiques et socio-économiques

Les différents rapports Climsnow offrent des projections sur les conditions d'enneigement à prévoir sur les domaines skiables des 7 Laux et du Collet, notamment à horizon 2035, avec ou sans évolution de la neige de culture. Il s'agit donc de repartir de ces conclusions pour **arbitrer les activités hivernales du domaine skiable à maintenir/développer ou non**, et réorienter en conséquence les autres activités, touristiques ou non, de la station pour rentabiliser les différents équipements existants et répondre aux nouvelles pratiques et demandes.

Il s'agit bien d'aller vers **une meilleure répartition à l'année** des activités, et non d'atteindre toute l'année un niveau d'activités comparable aux saisons hivernales, scénario incompatible avec l'organisation socio-professionnelle des stations. Dans tous les cas, le maintien des activités du domaine skiable ne se fera pas à n'importe quel prix : il faudra s'assurer de **préserver les ressources naturelles** (notamment l'eau) et travailler à la **cohabitation** des différents usages.

Sur la question des activités, 3 orientations sont ainsi déclinées dans les Plans guide :

- 1. Adapter et faire évoluer le domaine skiable et ses équipements**, principalement en prévision du changement climatique (ce qu'on maintient, ce qu'on développe, ce qu'on délaisse), à décliner dans le temps long
- 2. Diversifier les activités et investir les ailes de saison** : lancement d'études pour la rentabilisation de certains équipements, déploiement de la stratégie camps de base et de l'ensemble des actions liées aux activités de plein air, avec les enjeux de canalisation des entrées et flux sur les sites pour mieux prendre en compte les problématiques de fragilité des milieux et de la faune.
- 3. Veiller à la complémentarité et la cohabitation de l'ensemble des usages économiques de l'espace** : prendre en compte la pluralité des usages et le besoin d'encadrer leur cohabitation sur les espaces environnant les pôles stations (pastoralisme, agroforesterie, tourisme, usages de l'eau...), inscription du projet du devenir des stations dans un projet plus large de transition économique (anticipation de la réduction des activités neige, devenir de ces pôles économiques dans le territoire du Grésivaudan...).

Urbanisme et
services publics**Restructurer les pôles de stations**

Il s'agit ici de commencer à dessiner une vision sur le devenir des cœurs des stations : à quoi ressembleront-ils demain au prisme des transitions écologiques et socio-économiques ? Qui va y venir, comment, pour faire quoi, sur quelle période de l'année ? Sur la question des mobilités vers les stations (sujet qui pèse le plus lourd dans le bilan carbone des stations), il a été choisi de se limiter ici aux domaines de compétences du Grésivaudan.

Après la gestion des priorités et des interventions d'urgence, qui ont pesé dans le choix des actions à mettre en œuvre à court terme, il s'agit de **réfléchir au devenir des bâtis et équipements/services par pôles** : quelles opportunités, comment rendre le bâti "modulable", pointer les dysfonctionnements en ayant une vision prospective des besoins ? Autant d'éléments inclus dans les plans par pôles (Pleynet – Prapoutel – Pipay – Collet – Super Collet – Pré Rond – Col de Marcieu), rassemblant les éléments programmatiques connus.

Sur ce volet urbanisme et services publics, 3 orientations sont également déclinées dans les Plans guides :

- 1. Rénover et adapter le bâti existant** : actions en faveur du plan de rénovation – réhabilitation des bâtis en allant jusqu'à la perspective long terme d'une réflexion sur l'habitabilité des sites, en lien avec la transition économique des pôles stations, la fin de la prédominance des activités neige et le réchauffement climatique.
- 2. Réhabiliter les espaces publics** : en lien avec les problématiques de mobilité, de fonctionnalité des espaces de circulation et de la réorganisation de la localisation des services structurants en matière d'accueil touristique, mais aussi avec la nécessaire réhabilitation des bâtis, une réflexion sur le devenir des espaces publics et leurs aménités est portée par les Plans guides.
- 3. Mobilité et parcours usagers : développer une offre de services en station** : l'ensemble des actions relatives à l'amélioration de la lisibilité des arrêts de bus, des options d'intermodalités et de connexion avec les espaces d'accueil touristiques ou les hébergements touristiques sont intégrées aux Plans guides. Conditions d'accueil des personnes arrivant en bus (services, circulations piétonnes, signalétique), fonctionnalité des parcours mobilités douces, qualité des espaces dédiés, puis amélioration des conditions de stationnement.

CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Carte 3D échelle globale



Moyen terme - 2026-2032

Carte 3D échelle globale



Long terme- Après 2032

Carte 3D échelle globale



Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Carte 2D échelle des pôles stations



Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Carte 3D

Carte 3D

Carte 3D
échelle globale



Des actions classées par **temporalité** et par **orientations**, similaires pour les 3 stations

Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D
échelle des pôles stations



Carte 2D
échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Adapter et faire évoluer le **domaine skiable et ses équipements**

Diversifier les activités sur les ailes de saisons

Veiller à la complémentarité et la bonne cohabitation de l'ensemble des usages économiques

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Carte 3D

Carte 3D

Des actions classées par **temporalité** et par **orientations**, similaires pour les 3 stations

Carte 3D
échelle globale



Urbanisme et services publics des pôles stations

Rénover et adapter le **bâti existant**

Réhabiliter les **espaces publics**

Mobilité et parcours usagers : développer une offre de services en station

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D
échelle des pôles stations



Carte 2D
échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Orientation 1
Orientation 2
Orientation 3

Actions/intentions par temporalité et par orientation

Carte 3D échelle globale



Carte 3D échelle globale



Carte 3D échelle globale



Des actions **localisées** sur les cartes avec un système de numérotation

Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

2026-2032

Orientation 1
Orientation 2
Orientation 3

Actions/intentions par temporalité et par orientation

Carte 2D échelle des pôles stations



Carte 2D échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections ClimSnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme - Après 2032

Carte 3D échelle globale



Des cartes dédoublées **hiver** (enneigé) / **été** lorsque nécessaire

Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

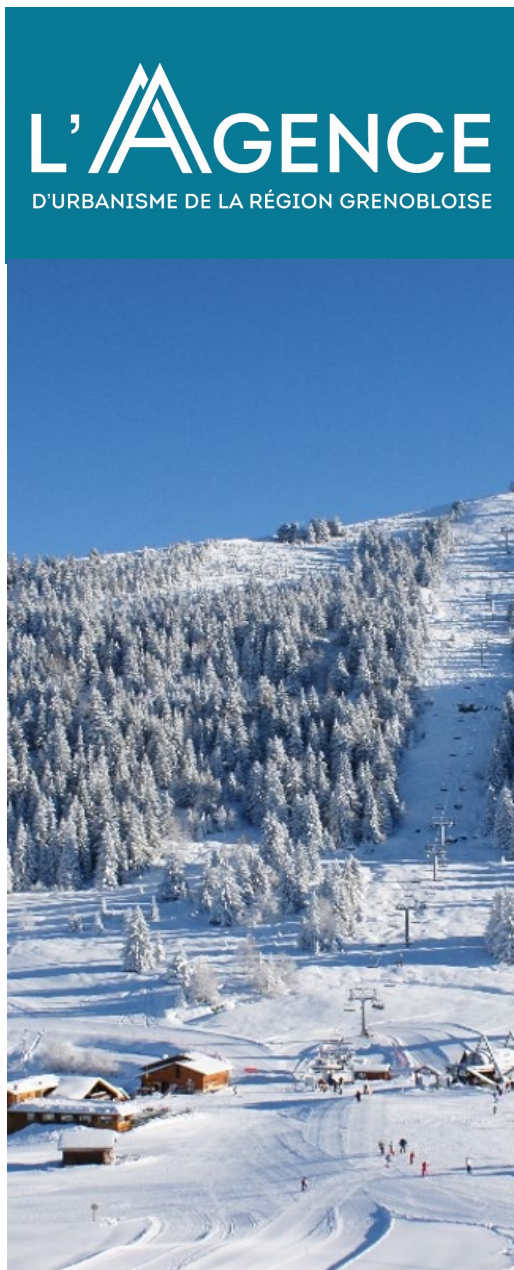
Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D échelle des pôles stations



Carte 2D échelle des pôles stations





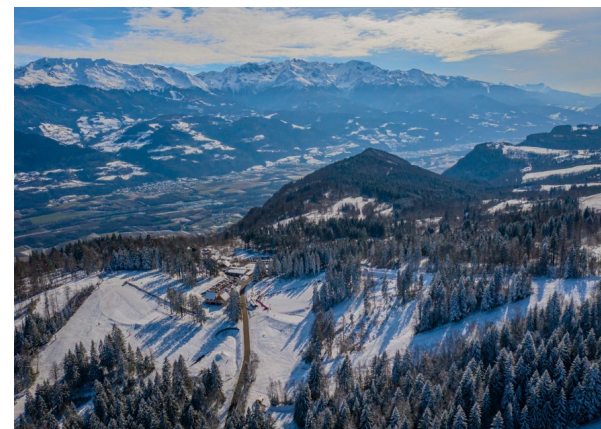
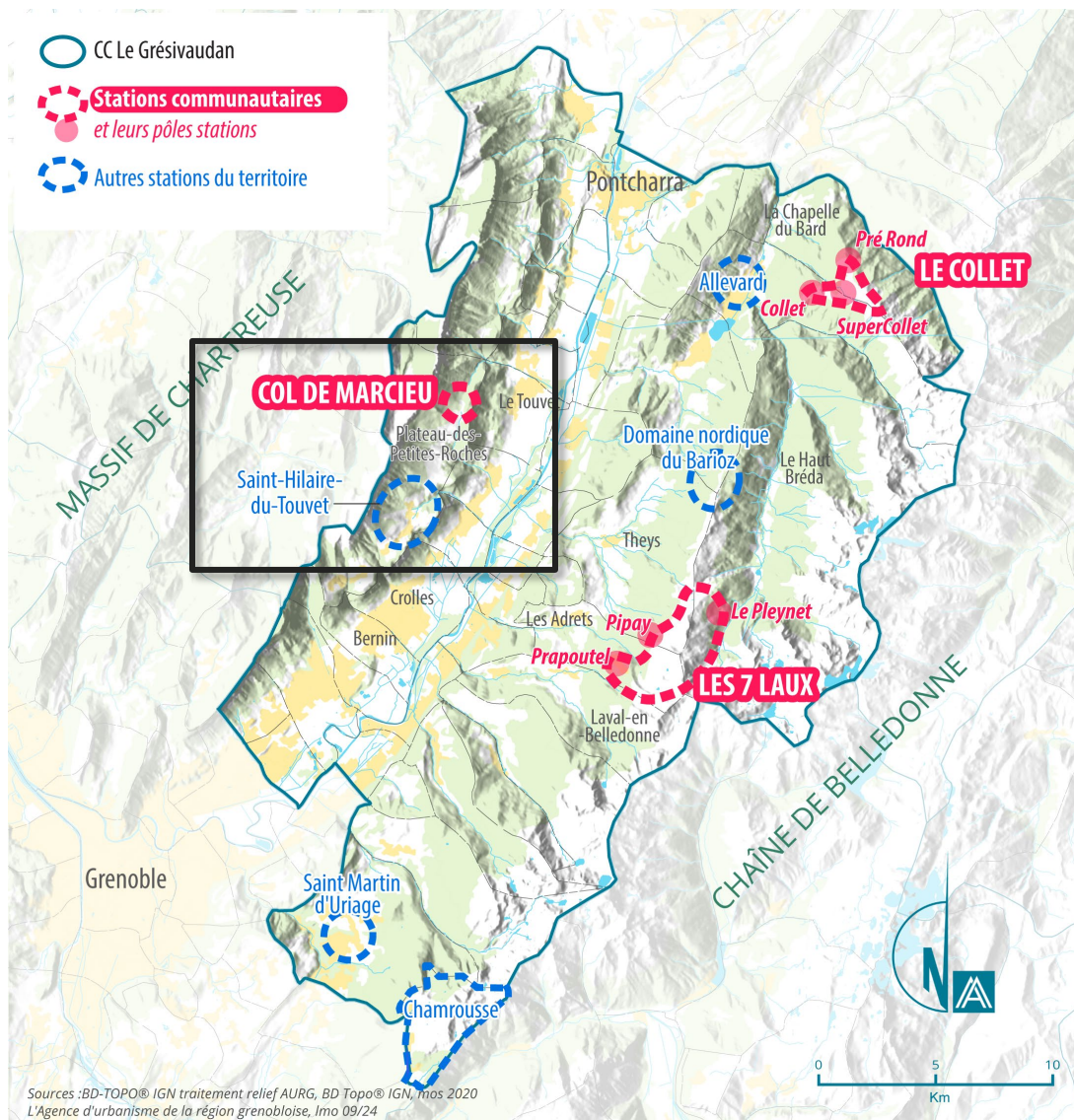
+ 3 plans guide
(1 par station communautaire)



2. PLAN GUIDE COL DE MARCIEU

- Spécificités et grands enjeux de la Station – p.25
- Transition des activités de montagne – p.31
- Urbanisme et services publics – p.33



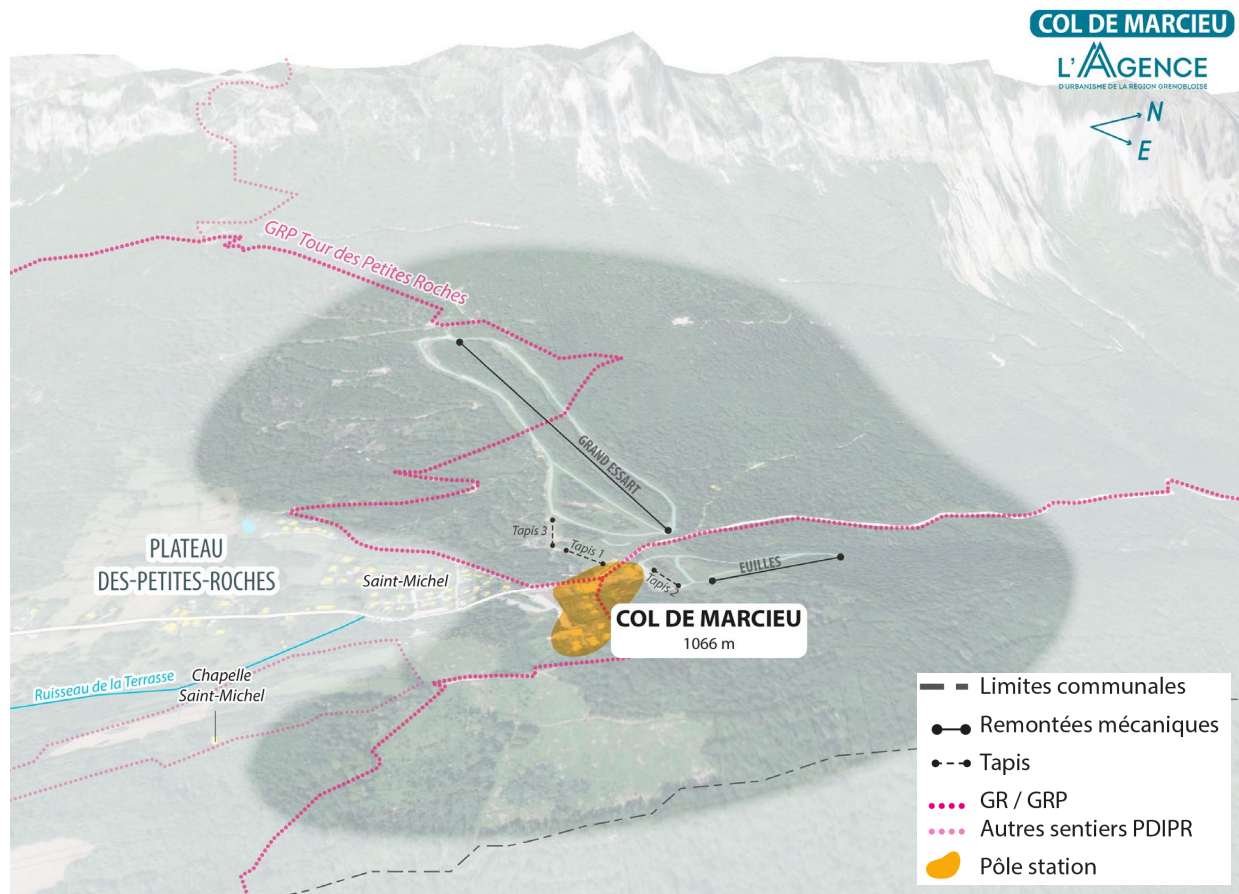


Communes : Plateau-des-Petites-Roches

Le Col de Marcieu est un **espace ludique** dont l'activité et l'offre de loisirs fonctionnent aussi bien en saison estivale qu'hivernale. Il est particulièrement adapté **aux jeunes enfants et aux familles** pour leur permettre un premier contact et un apprentissage des activités sportives et de glisse de montagne. C'est également le point de départ de nombreuses randonnées alentour.

L'Espace ludique comprend une offre de **restauration** variée avec deux établissements (un restaurant et un snack). Il existe également une offre d'hébergements à **proximité** du site (gîtes en gestion privée et chalets gérés par la commune).

Le site bénéficie d'une **orientation** favorable qui garantit le maintien de la neige l'hiver et qui offre de la fraîcheur en été.



COL DE MARCIEU

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE



Altitude moy. :
1000-1400m



Station à **45 min** de Grenoble



Enjeux environnementaux

Un site à taille humaine

- S'assurer que le renouvellement de la forêt continue à se faire naturellement
- En matière de sylviculture, sensibiliser les différents usagers pour assurer la cohabitation (propriétaires et pratiquants d'activités de pleine nature)
- Un pastoralisme qui reste principalement sur les pistes.

>>> Mise en place d'un observatoire environnemental des stations par la CCLG comme outil de veille, de connaissance, de gestion et d'outil d'aide à la décision.



Enjeux socio-économiques

- Remettre à niveau les équipements du site (renouvellement des installations, remise aux normes, diversification...)
- Un site qui est bien engagé dans sa transition affichant un chiffre d'affaires équivalent l'été et l'hiver
- Un site restant toutefois déficitaire dans son exploitation qui nécessite de trouver un modèle économique pérenne
- Maintenir une offre de restauration publique et privée sur site, adaptée aux rythmes d'ouverture du site
- Garantir l'attractivité du site pour les hébergeurs à proximité notamment en offrant des cours d'apprentissage et des sorties découverte comme levier pour l'accueil et la fidélisation de la clientèle
- Le Col de Marcieu s'inscrit plus globalement dans la destination du Plateau des Petites Roches qui accueille également la petite station de ski de Saint-Hilaire-du-Touvet gérée depuis 2 ans par une association d'habitants bénévoles



Parc d'hébergements touristiques

- Il y a très peu d'hébergements dans l'emprise de l'espace ludique. L'offre d'hébergements touristiques se répartit à l'échelle de la destination du Plateau des Petites Roches et se qualifie par, en grande majorité, des gîtes. Il n'y a pas de grands ensembles comme dans les autres stations communautaires.
- L'offre d'hébergements attenant à l'espace ludique a été repris récemment par de nouveaux propriétaires qui engagent une rénovation et extension de l'offre actuelle, couplée à une offre bien-être, pensée en lien étroit avec le fonctionnement du site.
- Des gîtes communaux qui font l'objet d'un programme de réhabilitation



Projections climatiques (Climsnow et études en cours)

- Décroissance très graduelle de l'indice de fiabilité de l'enneigement jusqu'en 2030
- Augmentation du taux de retour des saisons défavorables (=moins d'1/4 du domaine enneigé) : 4 années sur 10 d'ici 2050

Globalement les résultats montrent que les conditions d'enneigement, déjà très fragiles aujourd'hui, se dégraderont dans les prochaines décennies, avec des saisons défavorables plus fréquentes et des conditions d'exploitation plus difficiles.

La baisse de la fiabilité de l'enneigement sera surtout marquée sur les mauvaises années, mais les saisons moyennes et favorables seront également concernées, avec le risque de ne plus permettre à la station d'être exploitée selon le modèle économique actuel.

Dans ce contexte, il semble essentiel d'engager une transformation, au moins partielle, de l'offre touristique de la station.

Etude en cours - disponibilité de la ressource en eau (2025) / bilan carbone (2025)



Enjeux de restructuration urbaine de la station

- Un espace ludique impacté par la traversée en son milieu par une route départementale
- Un nécessaire réaménagement de la place centrale et des problématiques d'organisation et de fonctionnement des stationnements
- Un besoin de sécuriser les itinéraires piétons et leurs circulations autour de l'espace ludique

La commune du Plateau des Petites Roches dispose de 3 PLU « ancienne génération » qui datent de 2008-2012 et 2013. Les enjeux autour du Col de Marcieu pourraient engager une modification du PLU concerné, sans nécessairement enclencher une révision (qui demanderait la révision générale à l'échelle de la nouvelle commune pour un document unique).



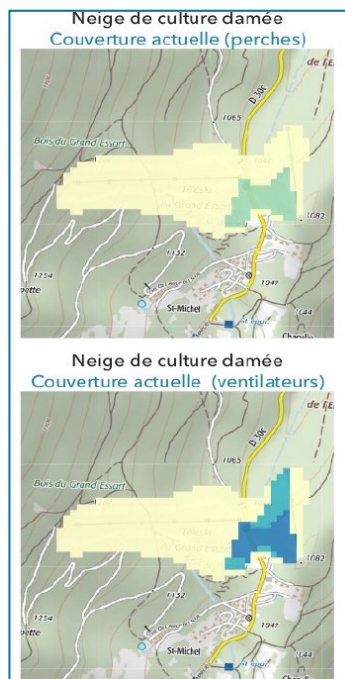
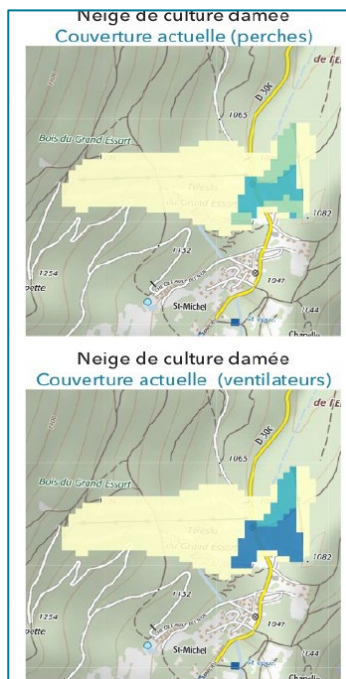


Projections Climsnow

Durée d'enneigement pour des saisons défavorables

2035

2050



Nombre de jours

- Moins de 50
- Moins de 80
- Moins de 100
- Moins de 150
- Plus de 150

Sur les cartes ci-contre est représenté le **nombre de jours pendant lesquels la pratique du ski sera possible lors des saisons défavorables (Q20)**, en prenant en compte :

- le scénario **RCP8.5** du GIEC,
- les **équipements actuels** (colonne de gauche) ou les **projets d'aménagements envisagés** (colonne de droite),
- et en fonction de **l'horizon temporel** considéré (du haut vers le bas : périodes de 15 ans centrées sur 2025, 2035, 2050).

RCP : Les projections climatiques dépendent des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (GES), autrement appelés RCP. Les résultats présentés s'appuient sur le scénario RCP8.5 qui correspond à une poursuite de fortes émissions de GES et au prolongement de la trajectoire actuelle.

Q20 : paramètre qui permet d'identifier les conditions d'enneigement correspondant aux « saisons défavorables ». A l'horizon 2035 et 2050, le taux de retour de ces conditions qualifiées de défavorables, qui arrivaient 1 année sur 5 sur la période 1986-2015, est estimé à 40% et 50% respectivement. Pour 2050, cela correspond donc à 1 année sur 2.

Aussi, la récurrence des saisons défavorables sera ainsi de plus en plus fréquente.

Ambitions / Avenir de la station



Conforter les activités de loisirs réversibles neige / hors neige, intégrer la problématique de santé des arbres pour ne plus en être dépendant, poursuivre une offre d'équipement très intégrée à l'environnement et très qualitative toujours dans un objectif d'apprentissage et de premier contact ludique à la montagne.

L'équipement actuel en neige de culture répond aux besoins du site et ne fera pas l'objet d'extension.

Développer la complémentarité de l'offre à l'échelle de la destination Plateau-des-Petites-Roches

Des actions déjà réalisées : le remplacement du téléski des Euilles (finalisé fin 2023), avec d'un nouveau téléski utilisable été (dévalkart, trotin'herbe...) comme hiver; et remplacement et couverture du tapis des Marmottons

Actions

Intentions

Court terme
d'ici début 2026

Moyen terme
2026-2032

Long terme
Après 2032

Adapter et faire évoluer le domaine skiable et ses équipements

Assurer le bon fonctionnement du domaine skiable et mettre en exploitation les nouveaux équipements (téléski des Euilles et tapis des Marmottons)

Finaliser la modernisation du domaine : remplacer les tapis remonte-pente n°2 et 3 (1)

Questionner le maintien du téléski du Grand Essart (téléski difficile, excentré et peu adapté au public cible) (2)

- Entretenir régulièrement les équipements téléskis et tapis
- Renouveler les offres ludiques de glisse dans l'emprise actuelle du site

Diversifier les activités et investir les ailes de saison

Intégrer le Col de Marcieu dans le projet de développement d'itinéraires VTT à l'échelle de la commune
Etudier l'opportunité de développer la démarche Camp de base sur la commune en y associant le Col de Marcieu : offre de trail, ski de randonnée...

Maintenir la qualité de l'offre de courses d'orientation : financement du suivi et de la mise à jour par la ligue

Entretenir les équipements existants (tubing, accrobranche)

- Entretenir régulièrement les équipements ludiques et de loisirs
- Renouveler les offres ludiques dans l'emprise actuelle du site

Si l'opportunité d'une base pleine nature sur la commune est validée, définir et déployer un plan d'actions (équipements d'accueil, développement de filière activités de pleine nature...)

Veiller à la complémentarité et la bonne cohabitation de l'ensemble des usages économiques de l'espace

Bien que le renouvellement de la forêt se fasse globalement naturellement, sensibiliser les usagers (propriétaires et pratiquants d'activités de pleine nature) à la cohabitation en lien avec le Parc Naturel de Chartreuse et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) :

- Surfréquentation qui se traduit par des sentiers non conventionnés et provoque des zones où le renouvellement de la forêt ne se fait plus
- Chasse nécessaire pour éviter les dégradations liées au grand gibier

**COURT et MOYEN
TERMES**

Toutes saisons ❄️ ☀️

COL DE MARCIEU

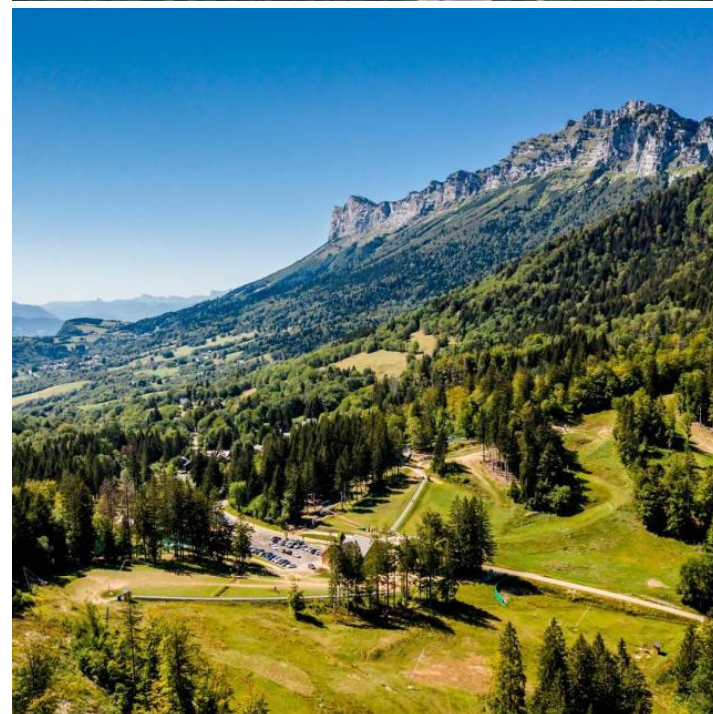
L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





Ambitions pour l'espace ludique

Conserver et renouveler la dynamique de développement d'activités neige / hors neige en maintenant la qualité des équipements d'accueil.
Continuer d'adapter les espaces publics aux familles et aux enfants notamment en sécurisant les circulations piétonnes.
Favoriser les mobilités douces en offrant des services adaptés.
Intégrer la dimension ludique à l'espace public.



Actions

Court terme - d'ici début 2026

Moyen terme - 2026-2032

Intentions

Long terme
Après 2032

Réhabiliter les espaces publics

Scénariser le site : élaboration d'un univers autour d'une mascotte et de personnages qui sera décliné sur l'ensemble des zones d'activités

Réaménager la place centrale pour la rendre plus conviviale aux piétons (1)

Mobilité et parcours usagers: développer une offre de services en station

Réalisé : la signalétique d'information locale routière et piétonne et la mise en place de totems d'entrée de site

Sécuriser les cheminements piétons

Pour la traversée d'un côté à l'autre du site : signalétique horizontale et verticale à destination des véhicules, panneau ludique à destination des piétons (1)

Mettre en place des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) (2)

Sécuriser des cheminements piétons

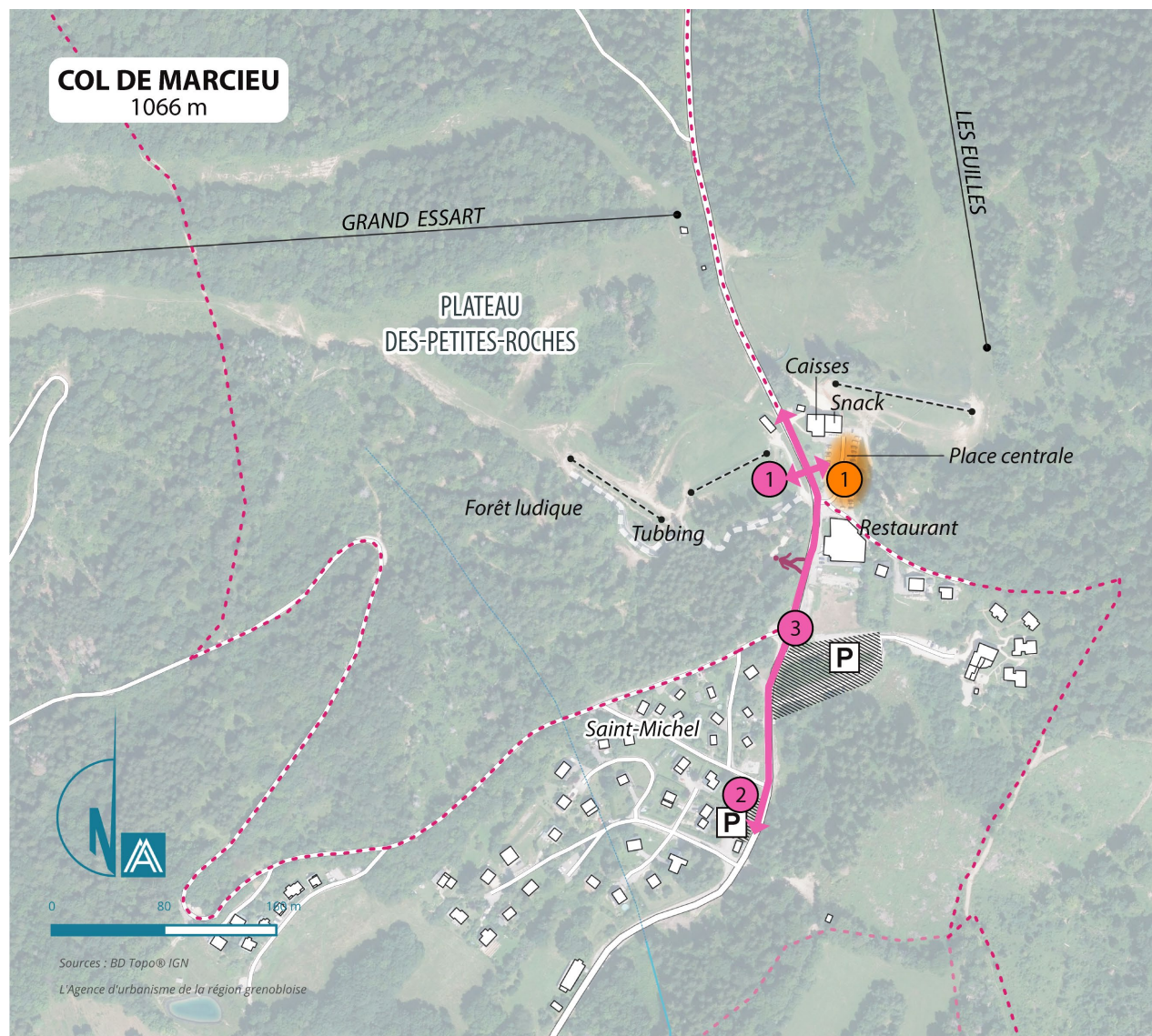
- Depuis les parkings jusqu'aux caisses (3)

Poursuivre les aménagements qui favoriseront la politique d'intermodalité, rendre visibles les accès et circulations pour les clients venant en transports en commun, en covoiturage ou en transport décarboné

- Continuer le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Optimiser la zone de dépôt et de stationnement pour les transports en commun



Scénarios de
réaménagement de la
place centrale



**COURT/MOYEN/LONG
TERMES**

- **RENOVER ET ADAPTER
LE BATI EXISTANT**
- **REHABILITER
LES ESPACES PUBLICS**
- **MOBILITÉ ET PARCOURS
USAGERS : DÉVELOPPER UNE
OFFRE DE SERVICE EN STATION**
- ↔ **Liaisons piétonnes à
créer/renforcer**

- Remontées mécaniques
- - - Tapis
- ... GR
- ... Autres sentiers PDIPR
- P Stationnement voiture